



Un financement pour le développement - note d'information du g7+

Contexte

Les États fragiles n'ont pas été spécifiquement pris en compte dans la conférence sur le financement pour le développement de Monterrey. Ce sont les États fragiles qui ont jugé qu'il était plus difficile de progresser vers la réalisation des OMD. Deux tiers de la population pauvre dans le monde seront dans des États fragiles d'ici 2030. Les États fragiles sont donc essentiels pour s'assurer que la conférence sur le financement pour le développement prépare le terrain pour la réussite du Sommet sur les objectifs de développement durable.

Le groupe du g7+ est une association volontaire de pays les plus pauvres du monde touchés par les conflits et la fragilité. Il comprend les PMA et les PDSL qui ont eu un maintien de la paix des Nations Unies/une consolidation de la paix/une mission politique au cours des cinq dernières années, à l'exception du Mali¹. Et lorsque pour la première fois le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni pour examiner un problème de santé - le virus Ebola - les trois pays concernés étaient des membres du g7+. Les opinions des membres du g7+ devraient donc être accueillies et être soigneusement prises en compte.

Le g7+ constate avec préoccupation que les États touchés par un conflit ont été relativement négligés dans les discussions menées jusqu'ici sur les préparatifs de la conférence d'Addis Abeba sur le financement pour le développement (FFD). Le document de dix pages comprenant « les éléments » publié en janvier 2015 n'a que deux phrases seulement reconnaissant les besoins des États touchés par un conflit en termes généraux. Aucune des 200 idées de politiques détaillées ne sont directement liée aux défis des États touchés par un conflit.

Le g7+ a accueilli l'avant-projet de l'Accord d'Addis-Abeba pour mettre en lumière certains domaines de préoccupation vitaux pour nous comme le renforcement de la mobilisation des ressources domestiques, la lutte contre les flux illicites, le soutien de négociations de contrats, l'augmentation de l'engagement du secteur privé, la réduction des coûts de transferts de fonds et l'augmentation de l'accès aux financements climatiques. Nous avons également été heureux de constater plusieurs références générales aux besoins particuliers des États fragiles et touchés par un conflit.

Le g7+ est toutefois profondément préoccupé par l'absence de propositions concrètes concernant les États touchés par un conflit. La seule proposition spécifique dans l'ensemble des 114 paragraphes est un appel à renforcer et à élargir le Partenariat mondial pour l'éducation afin de lui permettre de se assurer qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte. Bien que ce soit une question importante, ce n'est clairement pas le seul sujet de préoccupation dans nos pays.

Le g7+ est aussi préoccupé par le fait qu'il semble qu'il y ait également la supposition générale « d'une taille unique pour tous », ce qui semble être contraire à tout ce que nous avons appris sur le développement dans les quinze dernières années. Par exemple, il n'y a pas de références explicites à la nécessité de hiérarchiser les objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État tout de suite après un conflit.

Le g7+ salue également la reconnaissance de la nécessité de ressources adéquates pour les pays touchés par un conflit. Nous aimerions en outre souligner l'importance de flux de financements stables et prévisibles à long terme, afin de réduire les problèmes inhérents qui sont associés à des flux financiers incertains ou à court terme. En outre, nous croyons aussi que *la façon* dont ces ressources sont fournies est toute aussi importante. Nous ne croyons pas à un besoin prioritaire pour de « nouvelles idées » en termes de financement ou de modalités financières. Ce qui est nécessaire, ce sont de meilleures façons de concrétiser ces idées sur le terrain, compte tenu des réalités contextuelles. Comme la crise sur le virus Ebola l'a démontré, les coûts d'une réponse lente et le manque de collaboration avec les pays et de soutien au développement de leurs propres systèmes sont très élevés. Le défi est donc de fournir *une meilleure aide* ainsi que plus d'aide.

Nous proposons que les discussions du FFD couvrent les huit éléments clés suivants dans le document final. Nous avons également suggéré en italique certains des actions concrètes qui auraient un impact transformationnel.

1. Aide fiscale a la mobilisation des ressources domestiques

Nos besoins primordiaux de financements à long terme pour le développement sont nécessaires à la reconstruction et permettront à nos propres institutions d'État d'augmenter les recettes et de répondre aux besoins de financement de notre développement. Il s'agit d'un élément clé du renforcement de l'État et une voie vers la paix à long terme. Il y a eu quelques exemples de réussites d'édification d'institutions de recettes domestiques dans nos pays. Nous nous réjouissons à long terme de l'objectif de recettes de 20% du PIB dans l'avant projet, mais constatons que les progrès accomplis vers ce but dépendront du maintien de la paix et de progrès de plus grande envergure autour du renforcement de l'État. Ces progrès vont également dépendre de la lutte contre l'évasion de flux financiers illicites/évasion fiscale. Cela nécessitera une bien plus grande coopération internationale. Des engagements concrets spécifiques/des actions qui auraient un impact transformationnel incluent:

- a) *Un engagement à fournir un financement supplémentaire pour soutenir les grandes négociations de contrats, la reconnaissance de l'urgence de certaines demandes et la nécessité d'un soutien à long terme pour construire des systèmes nationaux.*
- b) *Un engagement pour localiser l'assistance technique au sein des institutions nationales pour la collecte d'impôts, afin de mieux soutenir et de répondre aux flux financiers illicites et afin de renforcer les capacités nationales pour la collecte des recettes domestiques.*
- c) *L'abolition de l'exigence que les États touchés par un conflit doivent fournir des renseignements fiscaux avant de bénéficier de l'échange automatique d'informations (AEOI) sur les revenus à l'étranger de sociétés résidentes et de citoyens. Une aide devrait également être fournie pour permettre aux pays de tirer pleinement parti de ces informations.*

2. Soutenir la mobilisation des ressources naturelles domestiques

De nombreux pays du G7+ disposent de ressources naturelles suffisantes pour être en mesure de financer leurs besoins de développement. Cependant, les politiques économiques des industries extractives ont pour conséquences que les retours vers l'état sont souvent limités ou inexistantes. Des engagements/mesures spécifiques concrètes susceptibles d'aider nos pays à accroître leurs revenus et l'autofinancement de notre développement comprennent:

- a) *Un engagement à fournir un financement supplémentaire pour soutenir les initiatives qui aident les pays en développement à mieux identifier et gérer leurs ressources naturelles.*
- b) *Un engagement à élaborer des mesures de gestion des contrats et de captation de rente des ressources qui se concentrent sur la maximisation de revenus aux acteurs nationaux.*

3. “ Ne laisser aucun État fragile derrière”

Nous sommes d'accord avec l'observation dans le document de référence que tout règlement du FFD devrait garantir l'allocation d'une aide aux pays qui en ont le plus besoin, comme les États pauvres touchés par un conflit. Nous sommes donc préoccupés par le fait que, dans les dernières années les flux d'aides aux États touchés par un conflit ont stagné/déclinés et que la question des «orphelins de l'aide» tels que la RCA persiste². Les États touchés par un conflit ont également plus de mal à accéder à d'autres sources de financement telles que les flux privés, d'autant que l'État de droit et la solvabilité associée tendent à être plus faible. Ce qui manque est une politique de financement «Ne laissant aucun État fragile derrière » et une approche coordonnée pour répondre aux besoins de financement de tous les États.

En outre, il est nécessaire que les options de financement soient adaptées à la capacité d'un pays à générer des revenus. Les prêts, par exemple, même des prêts concessionnels, quelque soit la hauteur de rentabilité économique du projet dans lesquels ils sont investis - sont souvent difficiles ou impossibles à rembourser dans un pays post-conflit parce que les moyens de collecte de l'impôt et le revenu étranger (avec lesquels rembourser ces prêts) sont limités. Par conséquent, pour les pays du G7+ l'accent devrait davantage être mis sur les subventions plutôt que sur les prêts en termes de types d'aide financière.

Des engagements concrets spécifiques/des actions qui auraient un impact transformationnel incluent:

- a) *La reconnaissance que des sociétés en paix sont à la fois une condition préalable et un catalyseur pour attirer, mobiliser et appliquer toutes les formes de financement.*
- b) *La création d'une surveillance mondiale de la proportion de flux externes et de soutien qui va aux États pauvres touchés par le conflit. Faire en sorte que la proportion soit en augmentation (ou du moins ne pas retomber plus bas) y compris l'aide, l'investissement direct étranger et l'assistance technique.*
- c) *Un calendrier fixé pour la livraison d'un objectif d'aide de 0,7% du RNB.*
- d) *Fixer un objectif de part des aides pour les PMA sévèrement touchées par un conflit (éventuellement dans le cadre d'une proposition d'objectif global de 50% de l'aide devant aller aux PMA) - qui permettrait également aux PMA affectés par des conflits d'avoir droit à une plus grande partie de l'appui de la subvention par opposition aux prêts concessionnels.*

4. Reconnaître le besoin de priorité de paix et de renforcement de l'État dans les États fragiles

Dans le passé, l'aide internationale s'est concentrée sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Toutefois, les États touchés par un conflit ont lutté pour atteindre ces OMD. Cela a entraîné l'émergence d'une reconnaissance par tous les pays du G7+, tous les organismes de développement des Nations Unies, la plupart des institutions financières internationales et de nombreux organismes de développement bilatéraux, que dans ces pays l'accent soit mis sur les objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État (PSG), comme indiqué dans le *New Deal pour l'engagement dans les États fragiles*. Mais le soutien international pour les PSG n'a pas beaucoup changé au cours des 15 dernières années. Par exemple, 3% seulement de l'aide est dépensée pour le soutien à des politiques légitimes, il en est de même pour la sécurité et pas beaucoup plus pour la justice. Le soutien aux fondations d'infrastructures économiques critiques reste également trop faible. Par exemple, l'incapacité à développer un réseau routier national, essentiel à la réduction du sentiment de marginalisation, a aggravé les défis politiques au Soudan du Sud. La communauté internationale devrait:

- a) *Introduire un système de suivi des dépenses sur la paix et le renforcement de l'État, car il n'en existe aucun actuellement. Cela comprendrait le soutien de l'initiative PRIAI ONU.*
- b) *Concentrer des financements pour le soutien :*
 - a. *Au renforcement de l'État et en particulier le renforcement des capacités institutionnelles au sein du secteur public;*
 - b. *A des initiatives inclusives qui mettent en particulier l'accent sur la connectivité politique, sociale et économique, examinant à la fois le niveau d'effort et les modalités de livraison.*

5. Généraliser les principes du "New Deal" d'efficacité de l'aide pour les pays touchés par un conflit

Le pilotage du New Deal a confirmé l'importance des cinq principes du TRUST d'efficacité de l'aide en fournissant un appui aux États touchés par un conflit. La crise de l'Ébola, par exemple, a montré que l'aide peut être fournie d'une manière beaucoup plus rapide. La crise de l'Ébola a également souligné l'importance d'utiliser les systèmes nationaux afin de construire ces systèmes. Mais comme l'examen du New Deal l'a démontré, c'est cet aspect, et le principe de renforcement efficace des capacités, que les partenaires de développement ne parviennent pas à offrir. Alors que la propriété et le leadership des pays bénéficiaires sont théoriquement reconnus comme étant critique, ils ont encore trop souvent été négligés dans la pratique. Bien qu'il y ait eu des progrès, une approche beaucoup plus réaliste des risques dans les pays touchés par un conflit et une volonté de partager ces risques doit être systématiquement appliquée. Afin d'assurer que ces principes sont mis en œuvre:

- a) *Les donateurs du CAD devraient reconfirmer leur engagement à respecter les principes du TRUST (c'est à dire, promouvoir la transparence, le partage des risques, l'utilisation des systèmes nationaux, l'appui au renforcement des capacités et la fourniture en temps opportun).*
- b) *Les donateurs émergents et les autres fournisseurs de soutiens externes devraient indiquer explicitement comment leur soutien reflétera les principes du TRUST de la manière la plus appropriée et faisable possible.*

6. Développer et impliquer le secteur privé

Un secteur privé qui contribue au développement durable du pays dans son ensemble est essentiel pour le développement à long terme de nos pays, en particulier pour la création d'emplois et le développement de l'infrastructure. Cependant, dans de nombreux pays touchés par les conflits, le secteur privé national est incapable de conduire l'économie, et il est souvent fortement tributaire du secteur public pour ses revenus, il y a donc a priori un besoin de construire et de développer une capacité du secteur privé national. Pourtant, ces situations présentent des défis uniques aux acteurs du secteur privé. En tant que tel, les cadres politiques et réglementaires parfois adoptés par les nations avancées peuvent ne pas convenir à un contexte post-conflit. Le secteur privé peut aussi nuire dans des contextes fragiles, en particulier, mais pas exclusivement, dans le secteur des ressources naturelles. Le développement du secteur privé et de l'investissement privé dans des milieux fragiles exige un soutien du secteur public et des garanties qui vont au-delà de la mise au point habituelle sur les réformes de l'environnement réglementaire et des PPP. Pour surmonter ces obstacles :

- a) *Les institutions financières multilatérales et internationales devraient examiner conjointement dans quelle mesure elles catalysent collectivement et incitent un retour rapide du secteur privé, y compris un examen de la façon dont l'ensemble actuel de leurs instruments (par exemple, les assurances d'investissements, le soutien aux PPP) sont appropriés en situation de post conflits des pays pauvres, en vue de recommander des réformes et l'identification de nouveaux instruments possibles.*
- b) *Pour les États fragiles l'accent devrait davantage être mis sur le développement des capacités et la taille du secteur privé national pour être en mesure d'être concurrentiel à la fois localement et internationalement.*
- c) *L'infrastructure physique (routes, énergie et eau) et l'infrastructure souple (technologie, compétences et enseignement supérieur) sont les catalyseurs nécessaires au développement du secteur privé, et contribuent à créer une économie dynamique. Ainsi les financements au développement (dons, prêts concessionnels) devraient être levés et alloués à des projets d'infrastructure qui nécessitent souvent des investissements lourds.*
- d) *Des normes mondiales pour la pratique des affaires dans les situations de conflit et de fragilité devraient être établies et approuvées. Ces normes pourraient inclure des questions telles que les évaluations de conflit et de fragilité, les normes de transparence et de gouvernance, les mécanismes de règlement des différends communautaires, le transfert des capacités et des engagements de taxation.*

7. Améliorer l'accès au financement climatique

Améliorer l'accès au financement climatique est essentiel pour appuyer les objectifs de développement nationaux. Les États pauvres touchés par des conflits sont souvent les plus vulnérables aux changements climatiques et ont le plus besoin de soutien. Veiller à ce qu'ils puissent accéder à des fonds climatiques afin d'avoir une part équitable est un impératif. Afin de réaliser ceci:

- a) *Le financement climatique doit être séparé et additionnel à l'Aide officielle au développement.*
- b) *Toute cible pour une adaptation de financement climatique destiné aux PMA devrait inclure une sous-cible spécifique pour les États touchés par un conflit.*
- c) *Les fonds multinationaux qui fournissent les financements de l'adaptation doivent développer des instruments appropriés pour les États touchés par un conflit et*

jusqu'à ce que les pays aient des capacités institutionnelles plus approfondies. Ils devraient envisager des programmes intermédiaires de financement qui renforcent la résilience des plus pauvres³.

8. Ne pas nuire

Le test minimal de tout engagement dans les États fragiles et touchés par un conflit doit rester le principe de « ne pas nuire ». Malgré cela, il y a de nombreux exemples de politiques de développement et de financement qui nuisent involontairement aux États touchés par un conflit, y compris des approches internationales incohérentes en transferts de fonds et au commerce, le recours excessif à des entrepreneurs étrangers et aux ONG, les interventions de sécurité mal conçues à court terme, l'imposition de modèles étrangers de gouvernance qui ne sont pas détenus et considérés comme légitimes par le comté. Une identification précoce du public de ces instances permettrait d'accélérer la prise de mesures correctives nécessaires. La communauté internationale devrait:

- a) *S'assurer que la voix des états touchés par des conflits soit entendue dans toutes institutions mondiales de gouvernance économique pertinentes et de réformes institutionnelles.*
- b) *L'appel à une meilleure attention mondiale sur la prévention des conflits et l'action rapide à des moments où les risques de violence et de fragilité semblent être en augmentation.*
 - a. Un moyen serait d'examiner les moyens de mieux gérer et de suivre la mobilité des travailleurs à l'intérieur et entre les pays.
- c) *Instituer un rapport annuel « ne pas nuire » afin de donner l'occasion de révéler et de mettre en évidence les aspects de politiques ou de pratiques où le principe a été violé et où les possibilités de prévention des conflits n'ont pas été prises.*

¹ Les douze membres du g7+ ayant des missions maintien de la paix/de consolidation de la paix des Nations Unies qui se sont terminés au cours des cinq dernières années sont l'Afghanistan, la RCA, le Tchad, la Côte d'Ivoire, la RDC, la Guinée-Bissau, Haïti, le Libéria, le Sierra Leone, la Somalie, le Soudan du Sud, et le Timor Leste. Si les missions régionales autorisées sont également incluses alors les Comores, la Guinée et les Îles Salomon pourraient également être envisagées. Si le seuil se prolonge aux dix dernières années, alors le Burundi et éventuellement l'Éthiopie et l'Erythrée pourraient également être inclus

² Les rapports de l'OCDE sur les États fragiles en 2014 ont montré que l'aide aux États fragiles a chuté à la fois en 2010 et en 2011. L'analyse de l'ODI des versements de l'APD au g7+ révèle une croissance rapide dans les années 2000, une stagnation des niveaux de 2010 à 2012, puis une forte chute de 40% en 2013. Ceci est en partie dû au fait que l'aide en 2012 a été stimulée par un allègement de la dette à la Côte d'Ivoire suggérant que le véritable déclin a commencé en 2012.

³ Par exemple à travers des programmes dirigé par pays tels que les filets de sécurité productifs éthiopiens et le programme de protection sociale adaptatif du Sahel.